

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'un nouveau site ou d'une modification substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	14 ^{ème}
Nom de site	MAINE/PARIS/14	Numéro	T01563
Adresse du site	95, avenue du Maine	Hauteur	R+7 (22.60m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	habitations
Type d'installation	Nouveau site : antennes 2G/3G/4G + réservation antenne		
Complément d'info	Un autre opérateur est présent (Free)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?	Oui (DP)		

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	05/08/2020
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	10/08/2020
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+3 mois)	05/11/2020
Historique et contexte	néant

Objet de la demande

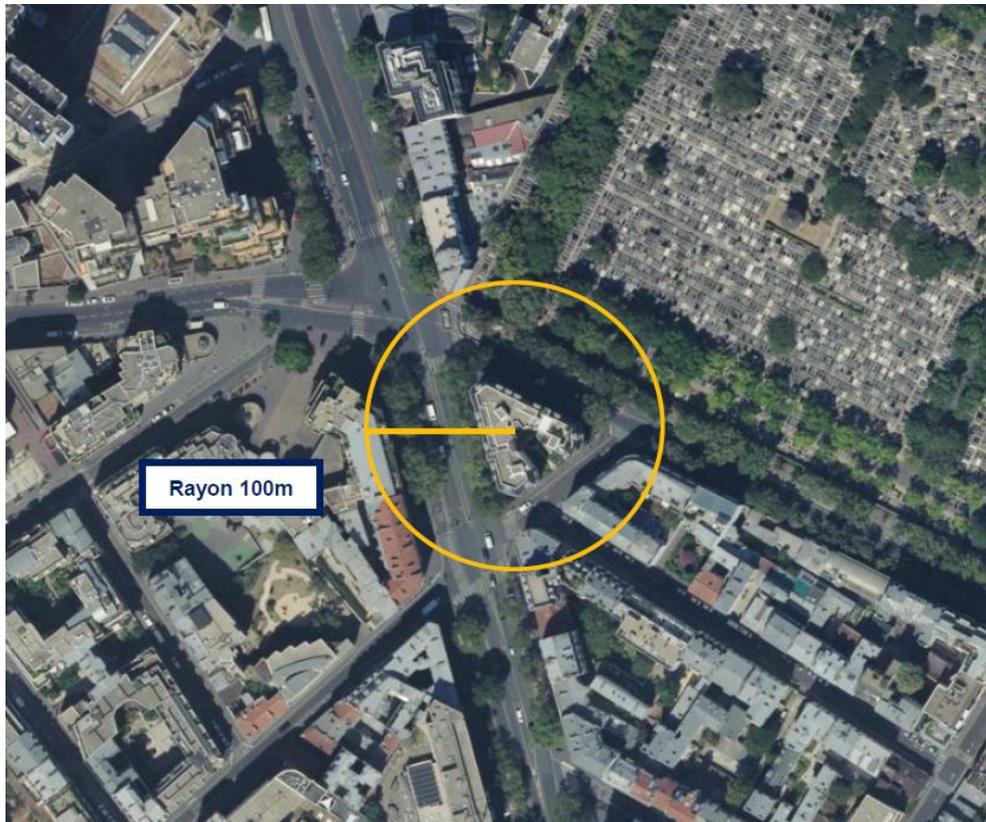
Motivation de l'opérateur	Pour répondre à la forte croissance de ces nouveaux usages, l'opérateur souhaite renforcer son équipement antenne. Ainsi, les utilisateurs de la zone pourront bénéficier d'une meilleure couverture réseau et d'une offre Haut débit 4G.		
Détail du projet	Ce projet concerne l'installation de 2 antennes couvrant 2G, 3G et 4G (fréquences 700/800/900/1800/2100/2600 MHz) orientées vers 2 azimuts 0° et 210° et de 2 antennes de réserve (inactives).		
Distance des ouvrants	>7 m en dessous de l'antenne	Tilts (degrés)	0°
Estimation	0° <4V/m - 210° <4V/m	Vis-à-vis (25m)	néant
Divers			

Incidence visuelle

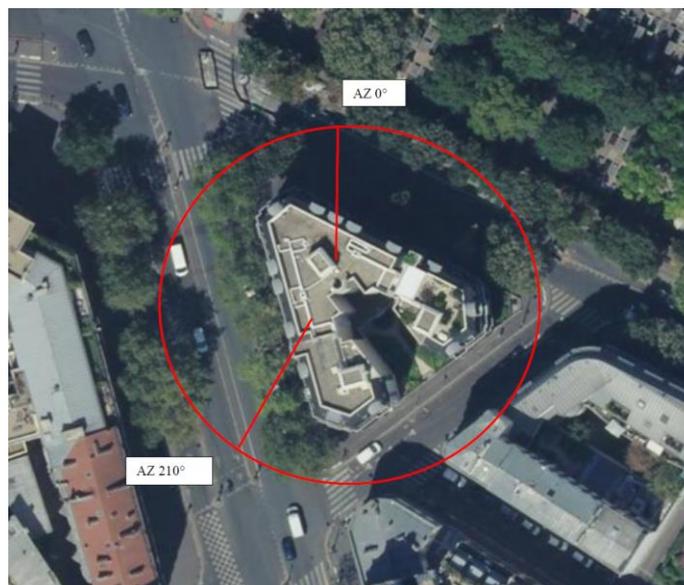
Intégration antenne	Ce projet consiste à installer 2 antennes panneaux multi bandes de 2,10 m et 2 antennes panneaux de 0,90 m en réserve. Elles seront peu visibles depuis la rue.		
Zone technique	Les modules techniques seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue		
Hauteur antennes/sol	26,65 m et 27,55 m		

Date : Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/>
		Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		

**Carte du site au regard des établissements particuliers
dans un rayon de 100m autour des antennes**

ABSENCE D'ÉTABLISSEMENT PARTICULIER DANS UN RAYON DE 100 M

**Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles
dans un rayon de 25m autour des antennes**

Simulation et conformité au seuil de la Charte

a. Azimut 0°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



b. Azimut 210°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 210°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



LA SIMULATION RESPECTE LE SEUIL DE LA CHARTE

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne :

	Azimuth 0°	Azimuth 210°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	22.5 m	22.5 m

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté :



Vue des Azimuts

Azimut 1 0° :



Azimut 2 210° :

